

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT:	Bioprotec PLUS	PRODUCTEUR:	AEF GLOBAL INC.
INGRÉDIENT ACTIF:	<i>Bacillus thuringiensis</i> sous-espèce <i>kurstaki</i>		440, 3 ^e avenue, suite 100
UTILISATION:	Insecticide biologique		Lévis, Québec, Canada G6W 5M6
NUMÉRO CAS:	68038-71-1	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	
NOM CAS:	<i>Bacillus thuringiensis</i>	Heures bureau:	1-866-622-3222 (sans frais) 1-418-838-4441

2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSITION:

NOM:	# CAS	% PAR POIDS
<i>Bacillus thuringiensis</i> sous-espèce <i>kurstaki</i>	68038-71-1	Minimum de 14.49% (poids sec)

FORMULE: Non applicable

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION :	Irritant oculaire Catégorie 2B	VLE ET SOURCE :	Aucune établie par l'ACGIH ou l'OSHA.
MOT D'AVERTISSEMENT :	ATTENTION	EFFETS AÏGUS :	
PICTOGRAMME :	Non requis	INHALATION :	Pas connu
DÉCLARATION DE DANGER :	IRRITANT POUR LES YEUX	INGESTION :	Pas connu
PRÉCAUTIONS :	SENSIBILISANT POTENTIEL. ATTENTION- IRRITANT POUR LES YEUX. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation.	ABSORPTION PAR LA PEAU :	Pas connu
		CONTACT PEAU/ŒIL :	Une légère irritation peut survenir.
		DANGERS SUR LA SANTÉ (grave et chronique) :	Non recensé
		EFFET CANCÉRIGÈNE :	Ce matériel n'est pas considéré comme étant cancérigène par le NTP, l'IARC ou l'OSHA.

4. PREMIERS SECOURS

INGESTION: Rincer la bouche et la gorge avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si des signes d'irritation ou de toxicité apparaissent, consulter un médecin.

PEAU: Rincer avec beaucoup d'eau pour 15-20 minutes. Si des signes d'irritation apparaissent, consulter un médecin.

INHALATION: Se retirer de l'exposition et déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Si des signes d'irritation apparaissent, consulter un médecin.

YEUX: Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5

minutes et continuer de rincer l'œil. Si des signes

d'irritation apparaissent, consulter un médecin.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Notes au médecin: *Il n'y a pas d'antidote spécifique si ce produit est ingéré. Administrer un traitement symptomatique.*

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'INFLAMMABILITÉ: Non applicable
INFLAMMABILITÉ: Non applicable
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Pas de besoins spéciaux

RISQUE DE FEUX, D'EXPLOSION OU DE RÉACTIVITÉ: Pas de risques connus
PRODUIT D'EXTINCTION: Pas de besoins spéciaux
PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: Pas connu

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

INFORMATION GÉNÉRALE: Bioprotec PLUS, un concentré aqueux, est un biopesticide biodégradable et son utilisation ne pose pas de sérieux risques aux humains et à l'environnement.

PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT: En cas de déversement sur une surface solide comme une chaussée, endiguer et absorber le produit avec un matériel inerte, comme de la silice ou de la litière à chat, balayer et placer dans un contenant pour jeter. Rincer avec de l'eau afin de diluer le restant.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT POTENTIEL. ATTENTION- IRRITANT POUR LES YEUX. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhalier les poussières ou le brouillard de pulvérisation.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais entre 4 °C et 20 °C; une longue exposition à des températures supérieures peut réduire l'activité du produit. Ce produit doit être utilisé dans un délai de 18 mois de la date de fabrication. Entreposer le contenant verticalement et le garder bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Après entreposage prolongé, bien agiter ou mélanger le produit afin d'obtenir une suspension uniforme avant utilisation.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

VENTILATION: Ventilation ou aération du local si nécessaire.

PROTECTION INDIVIDUELLE:

PROTECTION RESPIRATOIRE: Non requise dans des conditions habituelles d'utilisation. En cas d'exposition potentielle à des aérosols dans des espaces clos, mal ventilés, utiliser un respirateur à adduction d'air avec un filtre à poussière/brouillard si nécessaire.

GANTS: Non requis dans des conditions habituelles d'utilisation.

YEUX: Non requis dans des conditions habituelles d'utilisation. Le port de lunettes de sécurité est toutefois recommandé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE: Suspension liquide brune clair
ODEUR: Odeur légèrement acide
POINT DE FUSION: Non applicable
POINT D'ÉBULLITION: 100°C
DENSITÉ: 1.09 - 1.11

SOLUBILITÉ: Se disperse dans l'eau
pH: 5.0 – 5.6
PRESSION DE VAPEUR: Non disponible
% VOLATILES/VOLUME: Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable
POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Aucun risque

CONDITIONS À ÉVITER: Inconnu

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX
À ÉVITER):

Inconnu

DANGER DE COMBUSTION OU
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION:

Inconnu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE: Bioprotec PLUS, un concentré aqueux, est un biopesticide biodégradable et son utilisation ne pose pas de sérieux risques aux humains. Administrer un traitement symptomatique.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES: Données non disponibles

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE: Bioprotec PLUS, un concentré aqueux, est un biopesticide biodégradable et son utilisation ne pose pas de sérieux risques à l'environnement. Puisque ce pesticide n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, ne pas utiliser ce pesticide pour lutter contre des organismes nuisibles aquatiques.

DONNÉES SUR LA TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE: Données non disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATION GÉNÉRALE: Jeter les contenants et les déchets en conformité avec les réglementations provinciales et les directives de l'étiquette.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN: Non applicable
CLASSIFICATION TDG: Non réglementé
EMPAQUETAGE: Non applicable

INSTRUCTION SPÉCIALE
AU TRANSPORT: Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE: Ce pesticide relève de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et de son Règlement, ainsi que de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur notre connaissance du produit et sur les informations recueillies dans la littérature au moment de l'écriture. AEF Global Inc. n'offre aucune autre garantie expresse ou implicite de conformité ou toute autre garantie expresse ou implicite.

Dernière révision: 22 juillet 2022

Pour de plus amples informations, référez-vous à l'étiquette. Il est également possible de visiter l'adresse internet www.aefglobal.com.